NOUVEAU !
Simplifiez-vous la vie avec le paiement par TIP.

Le TIP : simple, pratique et sans contrainte !

Comme vous pouvez le constater, le bas de votre avis d'échéance a changé : désormais, vous pouvez régler votre loyer par Titre Interbancaire de Paiement (TIP).

Ce mode de paiement vous permet de régler votre loyer **à distance** et **sans faire de chèque**.

Le TIP est un service **gratuit, rapide et pratique.**

Votre loyer réglé en toute tranquillité : en signant le TIP, vous nous donnez une autorisation **ponctuelle** de prélever **uniquement la somme indiquée**.

Mode d'emploi au dos

Logis Familial Varois
Groupe Logement Français

Mode d'emploi

Comment utiliser le TIP ?

- **Détachez le TIP** (partie basse de l'avis d'échéance).
- **Datez et signez** le TIP.
  Attention : le montant du loyer figurant sur le TIP ne doit pas être modifié.
- **Joignez un RIB** (Relevé d'Identité Bancaire) pour indiquer vos coordonnées bancaires. La prochaine fois, ces coordonnées seront pré-enregistrées sur le TIP.
- **Envoyez le TIP et votre RIB** dans l'enveloppe jointe, après l'avoir affranchie au tarif normal. Vous pouvez également remettre l'enveloppe à votre gardien.

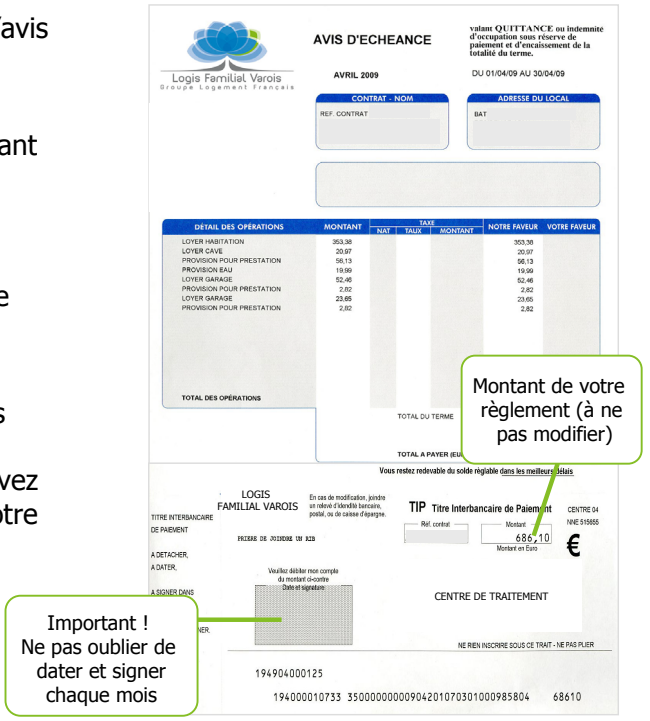

Le TIP : un moyen de paiement simple, pratique et sans contrainte !

Si vous préférez payer par chèque.

- **Rédigez votre chèque à l'ordre de Logis Familial Varois**.
- **Détachez le TIP** (partie basse de l'avis d'échéance) **sans** le signer.
- **Envoyez le TIP et votre chèque** dans l'enveloppe jointe, après l'avoir affranchie au tarif normal.